

Carte de Cassini XVIII^e siècle

HISTOIRE D'UNE COMMUNE : ANETZ LA LIGÉRIENNE

par Pierre CARROGET, Jean Paul LELU, Yves MÉNANTEAU (Anetz Environnement)

Le coteau d'Anetz est délimité par des dépressions naturelles qui ont déterminé les contours de l'ancienne paroisse : ruisseau de Méron à l'ouest et au nord, ruisseau de Vair et de la Foucherie à l'est, Loire au sud. Il présente de toute part un bombement de faible altitude atteignant 30 m au point *culminant* de la Barbinière (contre 70 m pour le coteau de Saint-Herblon situé trois km plus au nord) ; dans la vallée en contre-bas, le micro relief des prairies inondables s'étage entre 8 m dans la dépression à 10 m sur les bourrelets de berges et jusqu'à 11 m sur les buttes. Il faut une crue de 4 m pour que le fleuve déborde au-dessus des berges souvent confortées par de petites levées.



La presqu'île du coteau d'Anetz formée par la crue de la Loire et du marais de Méron ; au fond la grande prée inondée ; au premier plan, la grand'route au Pont Neuf et à droite la levée de la voie ferrée (février 1988).

La Loire borde sur 6 kilomètres cette petite commune de 1 483 hectares dont la large vallée inondable représente près de la moitié de sa superficie. L'empreinte du fleuve est donc forte sur le paysage comme le montre la carte de Cassini au XVIII^e : le bras de la boire Torse passait au bas du bourg et à son débouché, la Cave était un port actif pour le grain et le vin. La commune comprenait quatre îles dont l'île Poulas rattachée depuis au Marillais. La *Prée* était une île immense longue de 15 km depuis le Fresne et il fallait passer un gué pour se rendre aux ports de la Chaussée et des Cosniers.

Le passé de la commune est bien représenté à partir du Néolithique : mégalithes et outils de pierre, vestiges gallo-romains, château de trois époques différentes, traditions liées au fleuve. Elle a fait l'objet de recherches et de valorisation par des membres d'Anetz Environnement depuis plus de 20 ans. Plusieurs articles signalés au passage sont parus dans la revue de l'A.R.R.A.

1- LES PREMIERS SÉDENTAIRES DU COTEAU AU TEMPS DE LA PIERRE POLIE

Les vestiges de mégalithes

En 1901, Léon Douet, prêtre natif d'Anetz, rédige un manuscrit avec différentes notes pour servir à une petite histoire d'Anetz. Il recense alors neuf sites de *pierres druidiques* existant encore sur la

commune, en particulier au Champ des Pierres en bordure du marais de Méron, à la Basse-Boire où se dresse un alignement de trois menhirs, et au nord de la grand'route avec cinq pierres disséminées sur les sites de la Métairie, du Moulin Neuf, du chemin de l'Evêché, de la Barbinière et des Varennes, Léon Douet observe que les sommets de ces cinq pierres forment un alignement.

Actuellement, quatre sites ont conservé des vestiges de mégalithes :

- **la pierre des Varennes**, en poudingue : c'est la plus grosse de toutes (4 m sur 3 m sur 0,60 m), elle présente les caractéristiques d'une table de dolmen. Un bloc de grès retrouvé à proximité a pu servir de pilier ;
- **la pierre de la Croix Brézé** (à l'angle de la maison de Port Arthur) : ce bloc de grès presque parallélépipédique a servi au soubassement du calvaire existant en ce lieu au bord de la boire Torse ;
- **la pierre de la Béfiserie**, modeste, en poudingue, non signalée par L.Douet, retrouvée près de la boire Torse ;
- **deux pierres retrouvées au Champ des Pierres** : un fragment de roche poudingue provenant de la brisure d'un mégalithe et surtout un bloc de grès qui s'est avéré être après retournement **un polissoir néolithique**.

* article sur « Le polissoir d'Anetz » dans le revue n°21 de l'ARRA - 2006



La pierre des Varennes



Le polissoir



La pierre de la Croix Brézé

Des vestiges d'outils en pierre taillée et polie

Sur tout le coteau, de Méron à Vair, il a été trouvé de nombreux outils en pierre, principalement dans les clos des Gruaudières et des Varennes où des éclats et des ébauches attestent de leur fabrication sur place. Les outils analysés avec le concours des Antiquités Préhistoriques sont de plusieurs types :

- des haches polies au tranchant émoussé, une hache en dolérite, quatre haches tranchantes en serpentine, un fragment de hache bipenne ;
- des outils en silex variés (lames, burins, grattoirs, perçoirs, microlithes, pointes de flèches...) accompagnés de percuteurs et de nucléus* ;
- de petites pierres percées globuleuses et plates.



Hache de travail



Hache en dolérite



Hache en serpentine



Fragment de hache bipenne et sa reconstitution par image numérique



Fusaiöle



Pointe de flèche



Couteau



Burin



Lame



Grattoir



Nucléus

Ces vestiges datant de plus de 4 000 ans permettent de faire certaines déductions sur le mode de vie de ces premiers sédentaires du néolithique :

* Nucléus : reste de bloc de silex après débitage des lames.

- ils étaient organisés pour transporter les mégalithes sur de longues distances, car les gisements les plus proches de roche poudingue se trouvent au sud de La Roche-Blanche et au nord-ouest de Varades. La hache bipenne (peu adaptée à un usage utilitaire) devait être un symbole de l'autorité (attribut de *chef*) ;
- de véritables *ateliers* existaient sur le coteau, comme l'attestent les concentrations de taille de silex et le polissoir. Un nucléus débité très rationnellement révèle une technique de taille confirmée ;
- ils défrichaient le sol avec des haches polies et fauchaient avec des faucilles incrustées de microlithes.
- ils chassaient avec des flèches à pointes de silex au moyen d'arcs (ou de lanceurs) ;
- ils filaient les fibres végétales ou animales avec des fuseaux lestés par des fusaïoles ;
- ils échangeaient avec des populations éloignées, la hache en dolérite de Plussulien (dans les Côtes du Nord) suppose un voyage de plus de 200 km ;
- ils pratiquaient des rites cultuels, témoins les quatre haches *votives* en serpentine regroupées sous le sol de la Robinière, ils utilisaient des pendeloques pour se parer.

Seulement cinq mégalithes ont réussi à traverser les deux derniers siècles, ce sont les derniers grands témoins de cette civilisation monumentale mystérieuse.

2- DES CONSTRUCTIONS GALLO-ROMAINES AU MILIEU DU BOURG

Des fouilles anciennes et récentes attestent que les terrains aux alentours de l'église sont situés sur un site gallo-romain. Malgré les bouleversements, des rapports du XIX^e siècle répertorient les différents vestiges découverts à cette époque et permettent de mieux identifier la nature du site et de ses occupants.

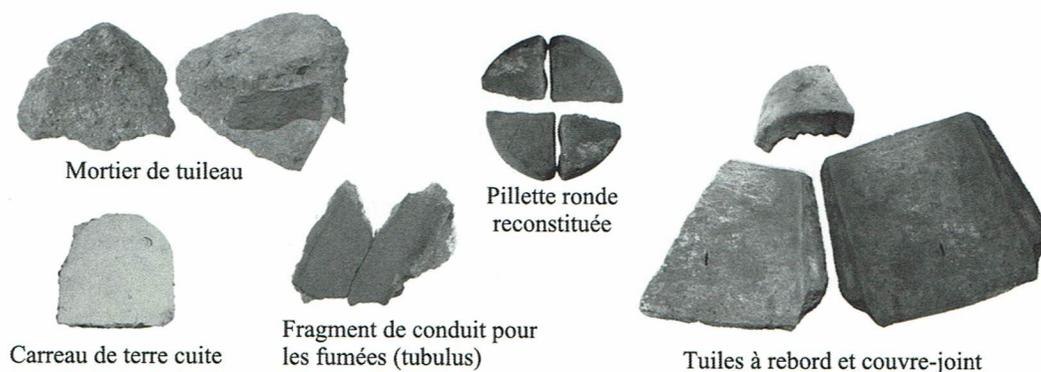
Des vestiges gallo-romains découverts de 1780 à 1985

Vers 1780, Pierre Arnaud (médecin et premier maire sous la République) qui habitait une maison dans la rue de l'Eglise et possédait une ferme en vis-à-vis, découvre des vestiges qui excitent sa curiosité. En 1820, il envoie un rapport au sous-préfet sur les fouilles effectuées dans sa propriété depuis quarante ans. Il relate qu'il a trouvé des **bases de murs** d'une largeur d'un mètre ; des **briques** et des **tuiles à rebord** ; une sorte de **citerne** à moins d'un mètre de profondeur ; des emplacements bien carrelés ; des vestiges de **foyers** et de **fourneaux**... Il fait état d'une trentaine de tombeaux murés au fond carrelé contenant des ossements et différents objets dont des pièces de monnaie portant l'inscription de Faustine, du nom de deux impératrices du règne des Antonins (II^e siècle).

Vers 1885, Léon Maître, directeur des Archives Départementales, vient vérifier sur place les termes du rapport Arnaud. Il trouve alors des éléments de fourneaux, une **salle carrelée** en pierre blanche, la maçonnerie d'un **bassin** semi-circulaire devant la porte sud de l'église.

Le père de Léon Douet occupait l'ancienne ferme d'Arnaud, il découvrit lui aussi des bases de murs, des tombeaux, des fourneaux avec charbon et cendres et **une place pavée de mosaïque** lors de la réfection de son jardin. D'autres vestiges de construction ont été découverts dans un périmètre plus large s'étendant de la boire à la grande route.

Les différents types de matériaux gallo-romains trouvés en 1984



Un sondage révélateur lors de la réalisation du parking de l'église

En octobre 1984, avant la réalisation du nouveau parking de l'église, une dizaine de sondages ont été réalisés à la pelle mécanique sous le contrôle des Antiquités Historiques. Un seul de ces sondages situé dans le jardin de l'ancienne ferme Arnaud/Douet s'est révélé positif et a confirmé l'existence d'une construction typiquement gallo-romaine, avec un plancher surélevé par des pillettes pour permettre le chauffage par le sol au moyen de fourneaux semi-enterrés (système d'hypocauste). Il a aussi été identifié un morceau de brique creuse composant l'un des conduits verticaux passant dans l'épaisseur des murs pour évacuer les fumées du sous-sol.

Des fragments de céramique décorée

En 1996, les élèves de l'école publique conduits par leur professeur découvrent sur le terrain récemment labouré du jardin cultivé par Anetz Environnement (au sud de l'ancienne maison d'Arnaud) des morceaux de tuiles à rebord et... (une première !) quatre fragments décorés de céramique vernissée. Ces fragments ont ensuite été étudiés avec le concours du regretté Yves Saget (archéologue adhérent à l'ARRA). En se référant au « répertoire des potiers de la Gaule », des analogies permettent d'avancer que ces fragments de poterie sigillée (avec vernis d'engobage) proviennent vraisemblablement d'un bol de vaisselle de luxe fabriqué au II^e siècle à Lezoux (site potier important du Massif Central). Le cartouche de signature du potier, en partie illisible, n'a pas permis de l'identifier complètement.



Des traces d'un parcellaire « à la romaine »

Les Romains exploitaient le sol de façon rationnelle et géométrique : les arpenteurs traçaient habituellement des carrés de 2 400 pieds romains (710 m) dont ils délimitaient les angles avec de grosses bornes (certaines ont gardé le nom de *Grée*). Des chemins suivaient les limites de ces carrés qui étaient ensuite subdivisés en parcelles de différentes grandeurs.

On retrouve dans le parcellaire du coteau d'Anetz un grand nombre de chemins parallèles et perpendiculaires s'alignant sur le tracé de la rue de l'Eglise qui correspondait à celui de la grande voie romaine qui reliait Lyon à l'Armorique. A l'intérieur de ce quadrillage (devenu partiel après des siècles), les parcelles épousent la même orientation. On peut aussi observer qu'entre l'ancien lieu-dit *la Grée du Renaudeau* et la ferme de la Grée (près de l'usine Storopack) il y a 710 m à vol d'oiseau. D'autres *Grées* existant sur le coteau (les Grées de Cour Croissant, la Grée Mignonne, actuelle Métairie) ont pu occuper d'autres intersections du quadrillage, comme certaines pierres *druïdiques* de l'alignement observé par Léon Douet.

La nature du site gallo-romain d'Anetz : villa ? Entrepôts ? Gîte d'étape ?

Il existait donc à proximité de l'église une ou plusieurs habitations luxueuses avec chauffage par le sol, bassins, sols carrelés en marbre, mosaïques, vaisselle fine, monnaie d'argent... Marquant le paysage actuel de son empreinte, le parcellaire révèle une exploitation du sol correspondant à un arpentage romain.

La présence des tombeaux regroupés est caractéristique d'une communauté de chrétiens, à la différence des urnes funéraires en usage chez les polythéistes romains. Selon Léon Maître, les tombeaux étaient *d'une structure absolument rare : dans plusieurs d'entre eux, on avait déposé deux hommes, l'un ayant la tête où l'autre avait les pieds ; le fond de la tombe était bien carrelé de carreaux de moyenne grandeur, et muré de tous côtés*. Ces sépultures doivent être antérieures aux Mérovingiens comme tendent à le prouver les pièces de monnaie romaines trouvées dans les tombes.

Il est plus que probable que l'église elle-même ait été construite sur un édifice gallo-romain, ses murs sont parallèles ou perpendiculaires aux ruines qui l'entourent, un bassin était situé au ras de son mur sud. Cette église est d'autre part dédiée à saint Clément*, pape et martyr du début du II^e siècle, dont les sanctuaires sont nombreux sur les bords de la Loire.

* Le pape Clément fut condamné à être noyé avec une ancre nouée à son cou, il est devenu ainsi le patron des marinières et des pêcheurs. Il a fait l'objet d'une fête patronale importante dans la paroisse.

Quant à la nature du site gallo-romain d'Anetz, l'hypothèse retenue est celle d'une villa (une grande exploitation agricole) dirigée par des colons ou des nobles gallo-romains formant une communauté chrétienne à partir du II^e siècle. Comme souvent le long des voies romaines, des entrepôts de marchandises et un gîte d'étape ont pu s'adjoindre aux constructions de la villa.

3- LA PAROISSE ET SES SEIGNEURIES AU MOYEN AGE

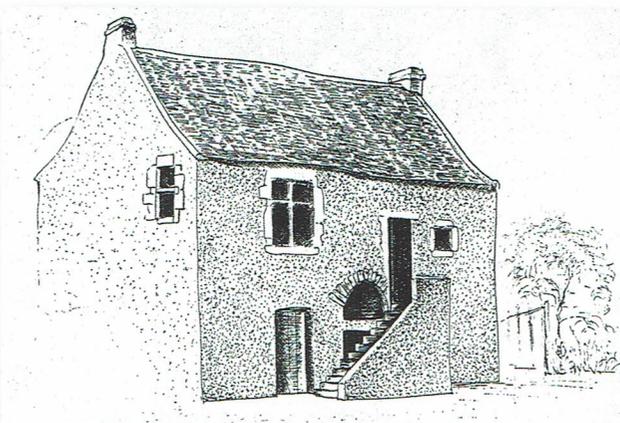
Bien après la chute de l'empire romain, les incursions des Vikings et la construction des premiers châteaux forts, nous retrouvons sans transition le même coteau occupé au XII^e siècle par une petite paroisse. On ne sait quand l'église fut fondée, mais en 1104, un acte révèle qu'elle existait déjà car l'abbé de St-Florent obtint de l'évêque de Nantes la confirmation de sa possession. C'est vers la même époque que des moines vinrent exploiter une terre dans la paroisse.

Les moines cisterciens à la Grange « in arnez » au XII^e siècle

Le nom d'Anetz ou plus exactement *arnez* apparaît sur un parchemin du milieu du XII^e siècle qui relate le don d'une terre : à l'occasion de l'entrée en religion d'un de ses serviteurs, nommé Foulcher, Olivier de Varades fait don aux moines d'un arpent de pré situé en « arnez » (*unum arpennum pratense in arnez**). Ils y plantèrent une vigne et bâtirent une maison, la Grange d'Anetz.

Ces moines appartiennent à l'abbaye cistercienne de Pontron, située à l'est de Belligné. La Grange d'Anetz, une des nombreuses fermes de l'abbaye, est exploitée par des moines travailleurs (des *frères convers*) aidés de salariés agricoles. En principe, comme à Anetz, les granges ne comportaient pas de chapelle, les frères ayant le devoir d'assister à la messe du dimanche dans l'église la plus proche. La Grange d'Anetz produisait du vin, des céréales et du foin dans la vallée toute proche : au sud de la maison, un chemin prolongé par un gué sur la boire permettait d'accéder à la vaste prairie du même nom. Les moines ont exploité cette terre d'Arnez (directement, puis confiée à des fermiers) jusqu'à la confiscation de leurs biens à la Révolution, soit plus de cinq siècles de présence continue. Le vieux cadastre a conservé leur mémoire avec une parcelle appelée *le pré du moine blanc*.

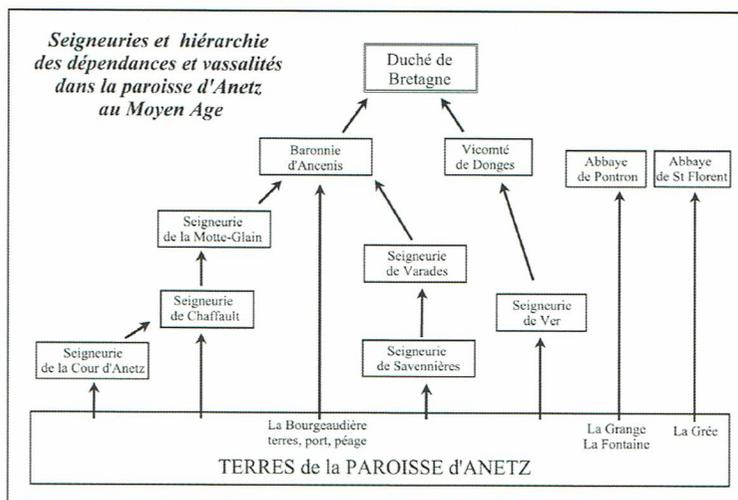
* article sur les Cisterciens de Pontron dans le revue n°13 de l'ARRA - 1998



Façade nord de la Grange avec des ouvertures à meneaux. Dessin Michel Pressensé

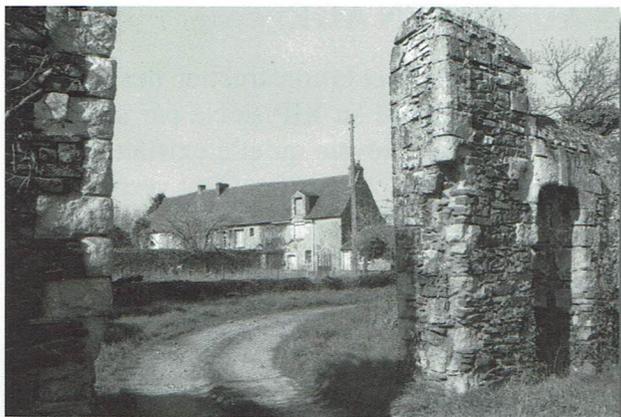
Des fiefs enchevêtrés de cinq seigneuries différentes

Les terres de la paroisse étaient sous la dépendance de cinq seigneuries qui au fil du temps, des partages, des successions et des dons, se trouvèrent plus ou moins enchevêtrées. Le tableau des vassalités montre la complexité des dépendances. Deux seigneuries avaient leur siège sur la paroisse : la Cour d'Anetz et Vair.



* L'origine du mot « arnez » ou encore « arnet » dans certains documents reste à découvrir...

Le seigneur d'Anetz occupait au sud du bourg un simple manoir qui a servi de fondation à la maison actuelle reconstruite sur des caves voûtées. Bordée désormais d'un nouveau lotissement tuiles/ardoises, elle a cependant conservé son entrée avec des portes piétonne et cochère, et au milieu du mur sud de la propriété, la base semi-circulaire de sa *fuie* (le pigeonnier). A la fin du XIV^e siècle, son seigneur s'appelait Colin Le Comte, ce qui devait prêter à sourire pour un petit noble rural.



L'entrée de la Cour avec ses portes cochère et piétonne



Le vestige de la fuie ou pigeonnier

La seigneurie de Vair (écrit Ver à l'époque) dépendait de la Vicomté de Donges et avait des armoiries *en échiqueté* de structure analogue aux siennes : *d'argent et de gueules*, c'est-à-dire de blanc et de rouge pour Vair, *d'or et d'azur* pour Donges. Une version simplifiée du blason de Vair a été adoptée par la commune d'Anetz. Une famille de Ver apparaît dans les documents en 1140 : à la mort de Bernard, seigneur de Montrelais, on apprend qu'il était marié avec Laurence, fille de Samuel de Ver. En 1482, les seigneurs de Vair vendent le domaine et les fiefs qui depuis plus de trois siècles portent leur nom à Sevestre du Chaffault qui les revend dès 1496 à Jean-François de Cardonné, *chevalier conseiller maître d'hôtel du Roy*. Cet achat indique que le château fort était d'une certaine importance.

Des droits seigneuriaux multiples et bien spécifiés

Le *Registre des seigneuries de Ver, Anetz, Chaffault et Savenières* répertorie depuis le XV^e siècle les aveux de chacune d'entre elles en spécifiant les droits et les impôts qui en dépendent. Le *domaine proche* du seigneur de Ver (son bien personnel) contenait 300 boisselées avec un moulin à eau alimenté par la vanne d'un étang. Il avait aussi un *droit de pêcheries* dans la boire de Grée (la boire Torse).

Le seigneur bénéficiait des impôts féodaux traditionnels : dîmes, rentes, biens, quintaine... Voici quelques détails particuliers relevés dans le registre des quatre seigneuries :

- pour les *grandes dîmes** dans la seigneurie du Chaffault, sur 7 boisseaux d'avoine versés par les paysans, 3 allaient au seigneur du Chaffault, deux à celui de Vair, 1 au curé et 1 au prieur ;
- pour les *rentes féodales*, beaucoup de fiefs devaient une oie ou une poule, mais il fallait parfois fournir 24 poulets (le Pas) ou 6 coqs (la Paonnerie) ;

Ci-dessous l'extrait d'un aveu au duché de Bretagne par un des derniers seigneurs de la famille de Ver à la fin du XV^e siècle. Ce texte précise les principaux droits de la seigneurie.

24 may 1463

Aveu au duché de Bretagne par Messire Guy de Ver, chevalier seigneur du dit lieu de Ver, portant le lieu de Rondbuisson en maisons, domaines, terres, bois et frots en Saint-Herblon contenant 300 boisselées

- étang et moulin à eau
- les grandes dîmes de Ver en Saint-Herblon qui se lèvent aux fiefs de Ver, Maumusson, les Hospitaliers et la Rochepallière, en tout bleds, vins, chanvres, lins et la neuvième partie sur les agneaux
- les pescheries en la boire de Grée
- les rentes féodales avec obéissance par grains, argent, oyes, gélines, et biens...
- devoirs de quintaine par les sujets
- épaves et gallois
- cour et juridiction, et autres droits seigneuriaux, le tout à être tenu de foy, hommage et rachat du 24 may 1463 "

* Les grandes dîmes correspondaient en principe à 1/10 des récoltes. C'était un impôt dû à l'Église à l'origine pour les besoins du clergé et des plus pauvres, mais par la suite il fut détourné en grande partie au profit des seigneurs.

- pour les *biens* (ou corvées), il y avait en plus le « *bien par eau* » qui touchait les habitants de plusieurs maisons de Breuce : ils étaient tenus de mener le seigneur, ses gens et ses équipages par bateau à Angers ou à Nantes chaque fois que le seigneur en avait besoin ;
- le *droit d'épaves* donnait au seigneur la liberté de laisser paître en liberté et en tous temps de l'année dans la vallée une jument avec son poulain. Ceci bien sûr au détriment des herbages ou des cultures des simples vassaux qui ne pouvaient laisser paître leurs propres bêtes que du 8 septembre au 1^{er} mars...

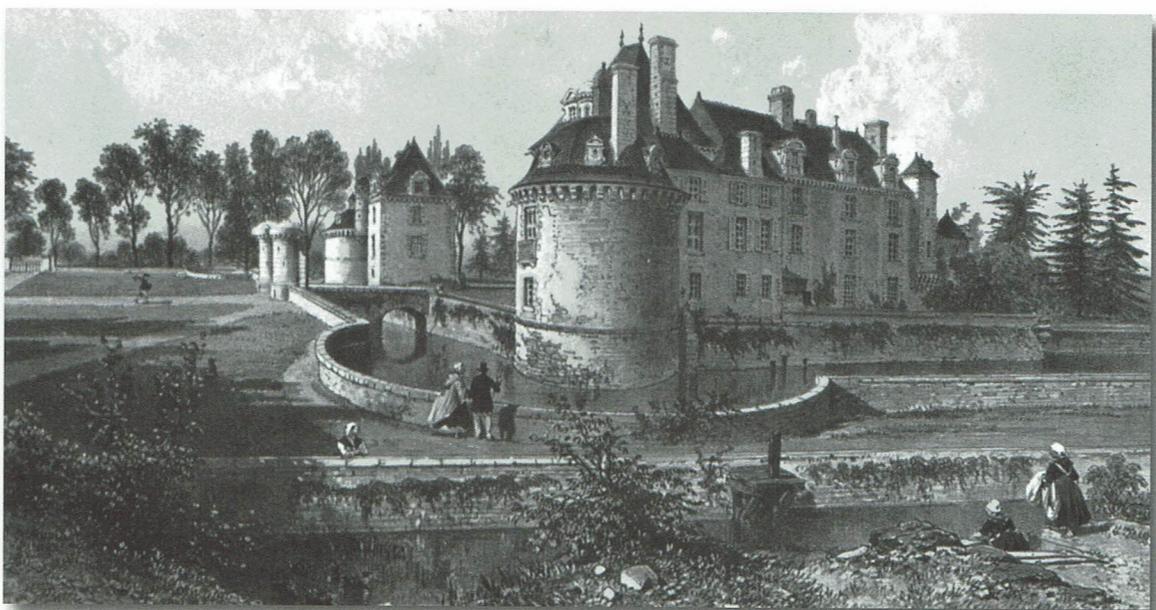
Le seigneur de Ver avait un *droit de haute et basse justice*. Son gibet était érigé au lieu-dit *les Justices* en bordure de la grande route à l'est du château, car ce symbole d'autorité devait être bien visible de tous. On voit encore la butte naturelle sur laquelle il était dressé dans le champ à l'angle de la Boule d'Or.

5- L'ÂGE D'OR DU CHÂTEAU AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES : COMTÉ ET MARQUISAT

En 1605, **Guillaume de la Noue**, conseiller au Parlement de Bretagne, acheta le domaine et la seigneurie de Vair aux descendants des Cardonné. Il avait épousé l'année précédente **Anne de Cornulier**, fille de Pierre (3^e du nom) qui fut maire de Nantes et premier secrétaire du gouverneur de Bretagne. Ce mariage marqua le point de départ de deux siècles et demi de présence des Cornulier, une famille de noblesse de robe faisant partie de l'élite sociale de la province. Ses descendants formèrent une véritable dynastie parlementaire jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, en tant que conseillers et président du Parlement de Bretagne. En 1653, après l'achat des fiefs voisins (Anetz, Savenières et Chaffault) par Charles de la Noue, fils du précédent, l'importance de la seigneurie de Vair permit de l'ériger en Comté.

En 1664, **Claude de Cornulier achète le Comté** à ses cousins de la Noue au prix de 100 000 livres, une somme qui montre à la fois la valeur du domaine de Vair et la richesse de l'acheteur. Ce nouveau propriétaire est à la fois *président à mortier* du Parlement de Bretagne et *conseiller du Roi en ses conseils d'état et privés*. Par ses parents, il possédait déjà la seigneurie voisine de Châteaufromont s'étendant sur Saint-Herblon et La Rouxière ; il étendit ainsi sa juridiction sur la majeure partie des trois paroisses, un territoire *d'une grandeur et d'un revenu fort considérables* (807 fiefs au total).

En 1683, **l'ensemble de tous ces biens réunis forme le Marquisat de Châteaufromont**, un titre de prestige donné par le Roi à Claude de Cornulier pour l'importance de ses terres et juridictions et en reconnaissance des services rendus par sa famille *tant dans la robe que dans l'épée*.



Le château des Cornulier tel qu'il se présentait encore vers 1850

Le château des Cornulier

Pour honorer ses charges parlementaires, la famille de Cornulier résidait habituellement à Rennes où elle possédait un hôtel particulier prestigieux. Elle venait séjourner principalement à la belle saison dans le *château de campagne*. Grâce à trois inventaires datant de la Révolution, il est possible de reconstituer le plan du château au XVIII^e siècle et d'entrevoir le mode de vie de cette riche noblesse.

On accédait au château par une longue allée aboutissant à une avant-cour spacieuse bordée de murets et de canaux, puis à la cour en franchissant les douves par un pont-levis à bascule. A proximité du château, il y avait une orangerie de 240 m², un étang en fer à cheval, un bois de décoration, des jardins français et anglais avec bassin et terrasse, un bowlingrin (jeu de boules), un pré réservé au cheval, le pré du Haras... Les trois écuries pouvaient contenir 40 chevaux. A côté, il y avait deux pressoirs, des celliers, des basses-cours, une boulangerie, un chenil, des toits à bœufs et à vaches, des soues à cochons, des remises contenant deux voitures (un carrosse et un cabriolet garni de velours pané ciselé de rouge).

Quant au logis principal, il comprenait le *salon de marbre* (*salon à manger*), le *salon de compagnie* avec 24 fauteuils, la *grande salle au billard* réservée aux jeux de société (loto, trictrac) et aux arts (musique, broderie, peinture)... Les murs étaient décorés de *trumeaux*^{*}, de tableaux et tapisseries précieuses. Aux étages, on trouvait les chambres pour loger les nobles et leurs domestiques particuliers, avec antichambre, cabinet et corridor. La chambre de la marquise avec cabinet et garde-robes occupait l'étage du pavillon est accolé à la tour qui abritait la salle des registres et la bibliothèque. Le pavillon ouest en vis-à-vis avait été aménagé en chapelle et la tour attenante en chambres destinées probablement au chapelain.

Réceptions, banquets, café et thé, discussions et badinages, jeux de société, broderies, peinture, musique, écriture et lecture, telles étaient les occupations que nous pouvons déduire de ces inventaires. A cela, il faut ajouter la chasse, les promenades et les flâneries dans les jardins et les nombreuses allées... On peut mieux imaginer le fameux mariage qui eut lieu à Vair en 1735 entre Angélique de Cornulier, seule héritière, et son cousin Toussaint de Cornulier pour ne pas perdre le nom de la famille : elle représentait alors *le plus riche parti de Bretagne*.

A la Révolution, cette même Angélique se réfugia à Paris. Le château est confisqué et subit beaucoup de déprédations. Son petit-fils Toussaint qui servait dans *l'armée des Princes* est guillotiné à Paris en 1794 à l'âge de 23 ans. Après bien des difficultés, elle récupéra ses biens en 1795. En 1831, après une carrière militaire brillante sous la Restauration, le marquis Toussaint-Jean-Hyppolyte, fils du précédent, revint résider au château de Vair à 42 ans. Il y essaya la culture et l'industrie de la betterave à sucre, sans les succès escomptés. Vers 1837, ce marquis entreprenant quitta la région pour se fixer définitivement à Mont-de-Marsan.



Le château de Vair en harmonie avec ses trois époques différentes

* Trumeaux : miroirs muraux

Épilogue : un nouveau château « renaissance » au XIX^e

La propriété fut finalement vendue en 1869 à une riche famille basque, les Yrigoyen, qui reconstruisirent un château moderne de style renaissance, mais en conservant des éléments des époques précédentes (tours et pavillons latéraux). Le nouveau bâtiment correspondait au mode de vie de la grande bourgeoisie de l'époque : au rez-de-jardin, les cuisines et offices avec puits et monte-plats ; au rez-de-chaussée, les salons de réception, la salle à manger et le bureau ; au deuxième étage, les chambres des maîtres avec salles de bain et cabinets de toilette ; et dans les mansardes, les chambres des domestiques sans cabinets et salles de bain, avec des marches d'escalier plus hautes !

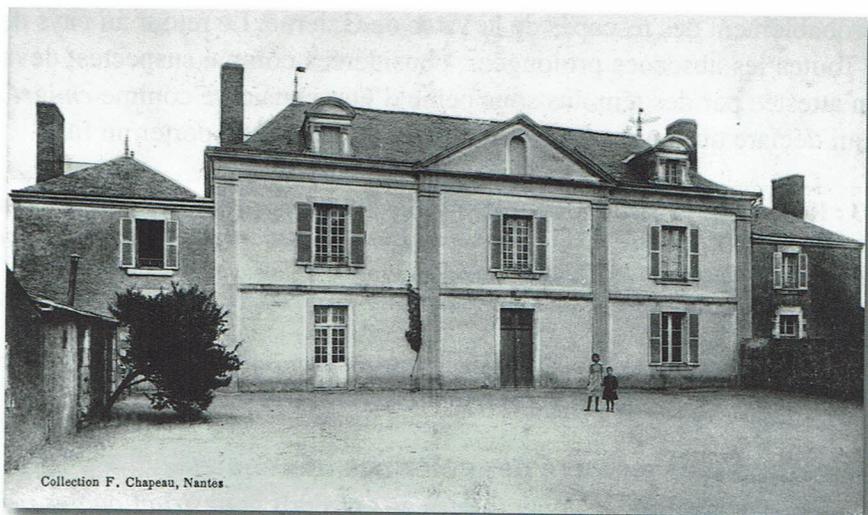
Revenu en 1939, le château servit successivement en 1944 de refuge pour l'école de la Joliverie de Nantes alors bombardée, de QG pour les Allemands en juin lors de l'aménagement d'un camp d'aviation dans la Prée, puis pour les Américains... Il y eut un centre de formation agricole de 1958 à 1970. Depuis, trois propriétaires se sont succédé tandis que le château et ses dépendances se sont gravement détériorés, certains aménagements *maison* ont même dénaturé le site pourtant classé. Souhaitons au château de Vair une restauration authentique pour qu'il puisse enfin participer au patrimoine touristique de la région...

6- ANETZ DIVISÉ À LA RÉVOLUTION ENTRE PATRIOTES ET REBELLES

Le procès-verbal significatif du cahier de doléances

A la fin du XVIII^e siècle, la population de la paroisse avoisinait le millier d'habitants avec environ 230 *feux*. La quasi totalité de la paroisse d'Anetz était sous la dépendance du Marquisat de Châteaufromont, deuxième puissance de la sénéchaussée de Nantes après le duc de Charost, baron d'Ancenis.

Le cahiers de doléances d'Anetz est le seul de la région qui ait disparu, mais le procès-verbal a été conservé où l'on apprend que 52 paroissiens se sont réunis au son de la cloche dans la sacristie le 31 mars 1789 sous la présidence de Mathurin Bodinier, notaire et procureur fiscal de... la marquise de Cornulier. Puis un incident a éclaté aboutissant au départ du président comme l'indique à la fin du procès-verbal une note de Mathurin Gicqueau, le notable ayant assuré la succession : « *Lequel dépôt a été différé par l'absence de Monsieur le Procureur fiscal dont nous avons été obligés de nous séparer pour avoir la liberté dans notre délibération et nos plaintes* ». Comme à Saint-Herblon et La Rouxière, comptant de nombreux fiefs du Marquisat, les Anetziens ont dû être unanimes pour stigmatiser les abus de la noblesse personnifiés par la marquise de Cornulier, apparaissant dans ces cahiers comme une femme tyrannique. Les vassaux d'Anetz ont certainement dénoncé les mêmes injustices concernant les *corvées* et les *rentes*, les *aveux et rachats*, la justice seigneuriale, l'appropriation *des communs*... Mathurin Gicqueau, élu député et portant les espoirs de changement, devait jouir alors d'une bonne popularité. C'est ce gros propriétaire rentier qui fut élu le 1^{er} février 1790 maire de la première municipalité d'Anetz.



La maison bourgeoise de Mathurin Gicqueau devenue école et mairie en 1900

1792 : l'unanimité rompue avec le curé assermenté et les acquéreurs de biens nationaux

Le curé Briand avait refusé de prêter serment en février 1791 tandis que son vicaire Lambert demandait un délai. Ils durent donc quitter leurs fonctions en décembre de la même année pour se réfugier clandestinement dans une maison de l'île Poulas. L'arrivée à cette date d'un curé assermenté en décembre 1791 au nom évocateur de Guillotin (!) choqua une partie de la population qui le considérait comme un *intrus* et continuait de faire appel malgré les risques à l'ancien curé réfractaire déclaré *émigré* en 1792. Quant à Guillotin, les registres paroissiaux postérieurs disent qu'il subissait le mépris et les quolibets des *fidèles* ; il est vrai que beaucoup de naissances ne furent pas enregistrées sur le moment...

Les ventes des biens ecclésiastiques confisqués dans la commune commencèrent en janvier 1791 avec la mise aux enchères du domaine de la Grange. Ce fut Mathurin Gicqueau qui l'emporta devant trois autres notables du district pour 49 000 livres. Un mois plus tard, il fit encore l'acquisition de terres et de prés dépendant de la cure d'Anetz pour 10 000 livres. En 1792, ce fut un autre notable, Pierre Bodinier, tonnelier et procureur fiscal, qui s'adjugea les terres et les prés de la fabrique de la paroisse. Seul un laboureur, Pierre Vaillant, réussit à acquérir, en mai 1792, de la terre dans une vente de biens nationaux malgré la présence des bourgeois Gicqueau et Bodineau qui n'avaient pas jugé bon de renchérir : ils commençaient sans doute à entendre les réprobations concernant les *spoliateurs* de biens d'église. C'est d'ailleurs ce même mois que Gicqueau porta plainte contre un pauvre marinier du village de la Grée du Pâtis, Mathieu Pourrias, car « *depuis la Révolution il ne cesse de tenir des propos contre la Constitution, ainsi que des propos grossiers vis-à-vis de lui et des gens de sa maison* ».

A cela, malgré l'abolition des redevances féodales, il faut ajouter un sentiment d'injustice devant le nouvel impôt sur le revenu, la contribution mobilière *frappant surtout la classe la moins fortunée*. A juste raison d'ailleurs : en 1790, Anetz comptait 205 imposés à la capitation ; en 1791, on trouve 246 contribuables et seulement 19 exemptés.

* Revue de l'ARRA n° 5 : « Anetz à la veille de l'insurrection de 1793 : l'unanimité rompue »

1793 : Anetz « en païs insurgé » : le curé agressé et des absences suspectes

Au début du soulèvement en 1793, les 10 et 11 mars, une *troupe de brigands* força l'entrée de la cure où se trouvait l'abbé Guillotin, brisa ses meubles, vola ses provisions et ses armes à feu : *deux pistolets et un fusil à bayonnette*. Celui-ci préféra alors quitter la commune définitivement. Gicqueau se réfugia prudemment dès le 11 mars à Ancenis et il poursuivit par la suite ses bonnes affaires (acquisition des presbytères d'Ancenis et d'Anetz).

Quant au curé Briand, il quitta sa retraite de l'île Poulas au passage de la Loire de l'armée vendéenne à St-Florent, le 18 octobre 1793, pour suivre avec quelques *fidèles* la Virée de Galerne. Le curé âgé de 60 ans tomba malade après le siège de Granville et décéda dans une ferme près de Pontorson.

Après le désastre de l'armée vendéenne à Savenay le 23 décembre, les survivants refluèrent vers leur région d'origine ; dans les deux semaines qui suivirent, cinq personnes originaires des Mauges sont mortes à Anetz, probablement des rescapés de la Virée de Galerne. Le retour au pays des rebelles n'était pas sans risques. Toutes les absences prolongées, considérées comme suspectes, devaient faire l'objet d'une justification attestée par des témoins sous peine d'être considéré comme *émigré*, comme celle de Jacques Vincent qui déclare qu'il a été forcé à suivre les insurgés et à porter un fusil...

17 septembre 1793 : Rapport de la déclaration à la municipalité de Jacques Vincent pour une absence suspecte

Après avoir été forcé de marcher avec une troupe de révoltés armés de toute arme à feu et autre tranchante, gens à lui inconnus, ajoute qu'il n'a été absent que huit jours lequel était armé d'un fusil et bayonnette, sabre et giberne, lesquels ont voulu le forcer de marcher pour l'attaque du Mont (Glone) où il s'est refusé de marcher et a été désarmé de toutes ses armes sur champ...

Deux témoins, Pierre Poupard du village de la Robinière, Anetz, et Jean Boureau, de la Maugripière, Saint-Herblon, attestent qu'il fut forcé de rendre les armes en leur présence par des attroupés...

1794 : afflux de réfugiés au passage des colonnes infernales

A la fin de la Virée de galerne, le général Turreau entreprit la *destruction des brigands de Vendée* disséminés dans le bocage au sud de la Loire avec ses troupes divisées en 12 colonnes *infernales*. Après

un premier *ratissage* en janvier 1794 dans la Vendée militaire, Turreau organisa un second passage en mars au sud du pays d'Ancenis considéré comme un territoire révolté. Leurs habitants reçurent l'ordre d'évacuer le territoire avant le 10 mars *pour n'y laisser que les brigands*. Dès le 25 février, Anetz accueillit les habitants de l'île Poulas et de communes de la rive gauche, en particulier des notables et des officiers municipaux de Bouzillé, dont le maire.

On chargea le foin restant dans l'île Briant en application du plan qui prévoyait l'enlèvement de toutes les subsistances dans les territoires parcourus par les colonnes. La division de Turreau arriva à St-Florent le 14 mars. Dès le premier jour, l'île Poulas pourtant désertée fut incendiée *par mesure de sûreté générale*. La suite fut plus terrible, trois jours suffirent pour semer la terreur et ruiner la région *de l'autre côté de la Loire* avec le massacre de plus de 300 personnes de Bouzillé à Champtoceaux...

* Revue n° 9 : « Les colonnes infernales au sud d'Ancenis en mars 1794 »

1794/1800 : assassinats et brigandage au temps de la Chouannerie

Les rebelles rescapés et différents opposants (conscrits réfractaires, suspects) se regroupèrent sous la direction de chefs militaires chouans. Le mouvement fut bien présent dans le secteur de Varades et les bois de Maumusson où une guérilla prolongea la guerre civile six ans encore, alimentée de part et d'autre par des représailles sanglantes. Un drame marqua le bourg d'Anetz les 6 et 8 septembre 1794 avec l'assassinat de deux Républicains : l'un d'eux était un officier municipal...

La grande route n'était pas sûre, en particulier le bas-fond isolé du pont de la Foucherie, à la limite d'Anetz et de Varades. Les Chouans venaient se poster là pour exécuter leurs coups de main. « *Ce lieu était devenu un passage redoutable, tant il avait vu de victimes. On ne pourrait dire combien de sang y a été versé. Tout homme isolé, tout détachement faible ou qui n'était pas sur ses gardes était assassiné* », dit-on dans un rapport sans doute exagéré. On fit couper par précaution tous les arbres du secteur par 90 hommes encadrés d'un inspecteur et de quatre officiers.

Malgré les battues et l'exécution de chefs chouans, des irréductibles continuèrent à commettre des actes de brigandages quelques années encore. Le 22 février 1809, le capitaine de gendarmerie d'Ancenis écrit au Préfet : « *La malle de Nantes à Paris a été arrêtée la nuit dernière près du château de Vair par 11 brigands armés de fusils, dont ils n'ont point fait usage. Mais ils ont volé la montre du courrier, plus de 4 ou 500 frs et lacéré plusieurs paquets...* ». Le même acte de brigandage avait été commis en 1807 au pont de la Foucherie. Un cheval avait été tué et la voiture renversée dans le fossé...

1805 : encore des injustices avec la répartition des biens communaux

Les tensions et les rancœurs allaient se prolonger au siècle suivant dans la vie municipale avec la question des biens communaux dont la loi du 10 juin 1793 avait ordonné le partage entre les habitants. En 1805, le partage de l'usage de ces terres est enfin en cours mais suscite de nombreuses plaintes des administrés et... du sous-préfet d'Ancenis qui, dans une lettre sévère, remonte les bretelles du maire Philippe Baslande accusé de favoriser les plus aisés au détriment des plus pauvres.

Lettre du sous-préfet d'Ancenis au maire d'Anetz (M. Philippe Baslande) du 4 germinal An XIII :

« *Il y a des plaintes journalières sur la manière dont vous faites la distribution des fermes des biens communaux... vous donnez à ceux qui en ont déjà une forte portion tandis que des pères chargés de famille n'en ont point. Les plus fortes portions sont données aux gens aisés, elles devraient appartenir aux autres, ce serait une décharge pour la commune chargée de nourrir ses pauvres. Un autre vice de ces répartitions, c'est que presque tous les fermiers de biens communaux ont des portions bien plus conséquentes que celles portées sur leur rôle. Ce vice n'existerait plus si vous vous étiez occupé avec les commissaires que j'avais nommés de la vérification de la quantité de terre dont jouit chaque fermier. Mais non, vous y avez mis toujours opposition par votre négligence et votre insouciance pour l'intérêt de vos administrés.* »

On note encore en 1810 une lettre du préfet nommant quatre conseillers, quatre sièges étant devenus vacants par suite de décès ou de démission. Sur les quatre, deux refusent leur nomination craignant des ennuis ou même de voir leur maison incendiée... Ambiance sympathique !

7- LE XIX^e SIÈCLE MARQUÉ PAR DE NOMBREUX TRAVAUX DE PONTS ET CHAUSSÉES

Malgré les injustices et les incertitudes politiques, le Conseil municipal commence à mettre en œuvre des idées républicaines : en 1819, il décide *l'institution d'une école primaire où seront admis gratuitement les jeunes gens indigents de 10 à 13 ans*. L'instruction serait donnée par un instituteur payé par la commune, mais seulement quatre mois par an, du 1^{er} juin à la fin septembre ! Ce projet original d'école d'été aurait permis à l'instituteur d'instruire les autres élèves (payants) le reste de l'année. Finalement l'école communale accueillera gratuitement les indigents reconnus de septembre à juin.

Au cours de ce XIX^e siècle, on peut relever la construction de ponts, de digues, de cales de Loire, l'introduction de la culture du chanvre... Vers 1820, la boire Torse ne pouvant plus être utilisée par la navigation en raison de son ensablement fut coupée à son amont par la levée des Granges à la hauteur du bourrelet des berges pour retarder l'inondation de la vallée. L'événement marquant fut cependant la levée du chemin de fer qui endigua la plus grande partie de la vallée et supprima le port de la Cave.

Image de la population au milieu du XIX^e

On dénombrait 1 042 habitants au recensement de 1846, dont 164 dans le bourg. L'agriculture employait 257 personnes réparties dans 179 exploitations de polyculture et élevage (vaches de race bretonne). Certains vivaient de leurs rentes (*4 rentiers et une rentière*), mais 99 indigents étaient à *la Charité** (liste approuvée par le conseil, il n'y avait pas de Sécu !). On trouvait aussi 6 enfants de l'Hospice*. A l'école communale de garçons, sur les 23 écoliers, 14 payaient l'*écolage* (coût de la rétribution mensuelle), soit 1 fr pour l'apprentissage de l'écriture sur ardoise ou 1 fr 50 sur papier ; l'écolage de 9 indigents était pris en charge par la commune.

Inventaire des professions en 1846

- 174 laboureurs	- 31 fileuses	- 5 cultivatrices	- 28 domestiques femmes
- 12 pêcheurs	- 2 filassiers	- 16 domestiques hommes	- 11 journalières
- 4 mariniers	- 7 meuniers (3 moulins)	- 8 lingères	- 4 forgerons
- 4 tailleurs dont 2 ouvriers	- 4 sabotiers	- 3 tailleuses	- 2 menuisiers
- 3 aubergistes (une femme)	- 3 tonneliers	- 1 docteur (maire)	- 2 maçons
- 1 expert (foncier)	- 1 forgeron	- 1 notaire	- 1 charron
- 5 rentiers	- 1 couvreur	- 1 desservant (le curé)	- 1 cordonnier
- 1 vicaire	- 2 hongreurs	- 1 boucher	- 1 buraliste
- 1 contremaître	- 2 cantonniers	- 2 marchands,	- 1 garde champêtre
- 1 jardinier		- 1 instituteur	- 1 terrassier

Le val d'Anetz : sa Loire et sa vallée

Le fleuve et sa vallée ont marqué la vie de la population durant des siècles : pêche, marine, terres limoneuses propices à de bons pâturages et l'installation de cultures exigeantes (lin, chanvre, osier). Sur le bourrelet de la rive droite du bras principal, partie la plus haute de la vallée, s'édifièrent de nombreuses habitations réparties en six villages ; elles étaient construites sur des buttes artificielles appelées *mottes*, pour être préservées des inondations. La plupart de ces mottes étaient assez importantes pour pouvoir y installer, en plus de la maison, bâtiments d'exploitation et réserves de fourrage. La plupart des riverains étaient laboureurs ou laboureurs-pêcheurs, avec quelques bovins et parfois un cheval : en 1846, sont recensés 30 chefs de famille agriculteurs, 6 pêcheurs et un aubergiste.

Les îles Boirousse et Briand étaient exploitées chacune par une famille d'agriculteurs. Quant à l'île Poulas *de l'autre côté de la grand'rivère*, elle fut rattachée en 1867 à la commune du Marillais suite à une pétition de ses habitants malgré les réticences du Conseil municipal d'Anetz (la commune allait perdre de ses revenus, car l'île de 140 ha comptait onze maisons et une soixantaine d'habitants !).

* Bureau de Charité : lieu où l'on distribue des secours aux indigents.

* Hospice : Assistance Publique de l'époque

Dans chaque village existait *un port*, c'est-à-dire une descente douce vers le fleuve, souvent dans une anse, pour ancrer les bateaux à l'abri, charger et décharger les marchandises. Trois ports eurent une grosse activité : les Cosniers, la Chaussée et la Cave. Jusqu'à la construction de la levée ferroviaire, ce dernier port fut important, bien placé au confluent de la boire Torse et de la Loire ; en témoigne, tout près, la grande bâtisse ayant justement une cave pouvant contenir 100 barriques de vin et un grenier de même superficie pour stocker le grain. Les ports de la Chaussée et des Cosniers poursuivirent leur activité, si bien que l'Etat consentit à y construire des cales : vers 1880 pour le premier et 1900 pour le second. Jean Chereau, marinier à la Chaussée, avait deux chalands et sa femme tenait une auberge. Les usagers étaient non seulement les habitants d'Anetz, mais aussi et surtout ceux de l'arrière-pays (Saint-Herblon, La Rouxière, Maumusson et même Pouillé et Belligné). Ils venaient principalement chercher de la chaux pour amender les terres agricoles. La route fréquentée menant à la Chaussée a été classée en *chemin de grande communication*.



Le port de Breluce



La cale de la Chaussée restaurée en 2007-2008

La vaine pâture

Les prairies de la grande île formée par la boire Torse avaient un régime particulier, que ce soit sur Montrelais, Varades ou Anetz. Elles étaient divisées en un grand nombre de petites parcelles non clôturées, dont certaines n'avaient que 6 ares, sans chemin pour les desservir : on passait par *le chemin le plus court et le moins dommageable* pour faire les foins que l'on mettait en *veuiloches* (meulons) avant de les transporter vers la ferme. Pour exploiter le regain, il n'y avait qu'une solution, la *vaine pâture* : suivant un règlement officiel, chaque propriétaire pouvait mettre ses animaux (bovins, chevaux, moutons, oies) à *divaguer* dans les dites prairies du 8 septembre au 2 février. Le garde champêtre était chargé de faire respecter le règlement, dont voici les trois premiers articles :

Arrêté municipal du 16 août 1841 pour le parcours de la vaine pâture du 8 septembre au 31 janvier

Article 1 : *Il est expressément défendu à tous les habitants domiciliés hors cette commune, non propriétaires et fermiers de terrains soumis à la vaine pâture, d'y mener aucun bestiaux sous les peines de droit...*

Article 2 : *Les propriétaires ou fermiers... ne pourront y mener... qu'une bête à cornes ou un cheval ou un mulet ou quatre bêtes à laine pour douze ares de terrain dont se compose la jouissance, c'est-à-dire huit bêtes à cornes ou huit chevaux ou trente-deux moutons par hectare.*

Article 3 : *Les chefs de famille domiciliés dans la commune d'Anetz qui ne sont ni propriétaires ni fermiers auront seulement... le droit de mettre six bêtes à laine ou une vache et un veau à la vaine pâture...*

Au XIX^e, il restait encore 600 ha de prés non clôturés dans la vallée d'Anetz et Varades. Le 8 septembre, à *lanjuine*, déformation du mot *l'angevine* correspondant à la date du pèlerinage de Notre-Dame du Marillais, les troupeaux envahissaient la *prée*, venant d'Anetz, Varades mais aussi Saint-Herblon, La Rouxière et Belligné, car des fermiers de ces communes y exploitaient des parcelles. En général, chaque troupeau restait groupé, c'étaient habituellement des *jeunes* qui étaient chargés de les surveiller et de les conduire une fois par jour à l'abreuvoir, la boire ou la Loire. La mise en vaine pâture était l'occasion de *rencontres* et de faire la fête. Les jeunes, qu'ils soient gardiens ou pas, (et les moins

jeunes !) se retrouvaient les premier et deuxième dimanche après le 8 septembre au pré Dombié*, en bordure de la boire Torse, pour guincher au son du violon ou de l'accordéon ; c'était un autre temps... Car suite à l'évolution de l'agriculture, il a fallu penser au remembrement ! Après plusieurs années d'études, pendant lesquelles les opposants purent s'exprimer, la *prise de possession* eut lieu en 1962, chaque parcelle étant désormais desservie par un chemin : des peupleraies s'installèrent et l'on vit apparaître la culture du maïs.

La voie ferrée

A partir de 1846, la construction de la voie ferrée vint bouleverser la configuration du val d'Anetz-Varades-Montrelais car une levée était nécessaire pour la rendre insubmersible. La terre fut prise au nord de la voie, ce qui forma de grandes excavations qui deviendront des étangs appelés *fouilles*. Enorme travail de terrassement pour lequel il fallait une abondante main-d'œuvre : au recensement de 1846, dans une rubrique *population flottante*, étaient inscrites 115 personnes, originaires de Bretagne (des terrassiers, accompagnés pour certains de leur famille, et un ingénieur des dragues).

La Compagnie du Chemin de fer s'était engagée à installer des *portes* au passage des routes pour protéger la vallée des inondations ; mais certains ingénieurs, pour éviter la pression de l'eau du fleuve, envisagèrent de ne pas mettre de portes. Le Conseil municipal exigea que la Compagnie respecte ses engagements. Les craintes des ingénieurs étaient sans doute justifiées, la levée céda plusieurs fois : le 5 juin 1856 sur Varades ; le 2 octobre 1866 sur Anetz, à la hauteur du village de la *Musse aux oies* (la levée fut emportée avec les maisons du village). En 1910, la levée céda encore sur Varades et envahit la prée dont le niveau se retrouva à un mètre au-dessus de celui de la Loire à son extrémité aval au village du Rocher : la voie fut alors emportée, *la boire Torse retrouvait son ancien lit*.



La gare de voyageurs et de marchandises détruite par la SNCF en 1984/1985



La levée emportée au village du Rocher lors de la grande crue de 1910

En 1851, année d'inauguration de la ligne, la population d'Anetz pouvait regarder passer le train sur sa voie unique, mais pour le prendre il fallait aller à la gare de Varades ou à celle d'Ancenis, la Compagnie estimant qu'une gare à Anetz ne pouvait être rentable. Après interventions et pétitions, une gare de voyageurs est ouverte en 1855 avec arrêt de trois omnibus dans chaque sens, matin, midi et soir. Le Conseil municipal obtient ensuite une gare des marchandises et un magasin de stockage. En 1972, après plus d'un siècle de bons et loyaux services, la SNCF décide de fermer la gare. Service public non rentable !

* Le nom de Dombié est une déformation de Dom Blaise (Saint Blaise), protecteur des troupeaux, qui a dû avoir une chapelle à Anetz dotée de revenus encaissés par un chapelain. Ce pré était probablement une dépendance de cette chapelle.

De l'église primitive au clocher romano-byzantin

Au XVI^e siècle, entourée de son cimetière, l'église avait une forme rectangulaire, elle ne comportait qu'une nef prolongée d'un chœur réduit. Il y eut ensuite de nombreuses modifications : au début du XVII^e siècle, le seigneur de Vair fit ériger la chapelle du nord, dite *chapelle de Vair*, avec cheminée pour l'hiver : plusieurs membres de la famille y ont été inhumés... En 1668, fut bénie la chapelle sud qui donna à l'église la forme typique d'une croix latine. Au XIX^e siècle, d'importants travaux de rénovation la firent passer du style roman à un style gothique plus élancé, avec un chœur agrandi en forme de rotonde.

En 1889, le clocher endommagé par la foudre menace de s'écrouler, le maire prend un arrêté ordonnant au curé de l'abattre. En 1896, le Conseil municipal donne un avis favorable pour la reconstruction du clocher « *sous réserve que la paroisse ne fasse jamais appel au conseil municipal pour son entretien* » (mais dès 1905, avec la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'église et la cure deviennent bâtiments communaux !). Les plans du clocher furent dressés par l'architecte nantais Le Diberder, spécialisé dans les reconstructions d'églises. L'édifice fut réalisé de 1897 à 1899 dans un style romano-byzantin éclectique qui lui donne un air de minaret blanchâtre avec un dôme central entouré de quatre clochetons. Le même architecte construisit quelques autres clochers à coupole byzantine dans la région, à Saint-Fiacre-sur-Maine ou à Saint-Martin-des-Tilleuls en Vendée. Mais chaque clocher eut une structure différente et unique ! Celui d'Anetz aurait été inspiré par ceux de la cathédrale St-Louis de Tunis. Il renferme les deux dernières des sept cloches parrainées successivement par la famille Cornulier : la Marie-Hippolyte en 1813 et la Marie-Charlotte en 1832.

Inhumation « partielle » dans la chapelle de Vair d'un marquis de Cornulier

Le trentième mai 1700, on enterra les entrailles de haut et puissant Messire Claude de Cornulier, chevalier seigneur marquis de Châteaufromont... dans la chapelle de Vair, dépendante de l'église paroissiale, et le corps fut transporté par noble et discret Barbin, recteur d'Anetz, en la ville de Nantes dans l'église St Pierre en la chapelle St Clair, lieu de leur sépulture...

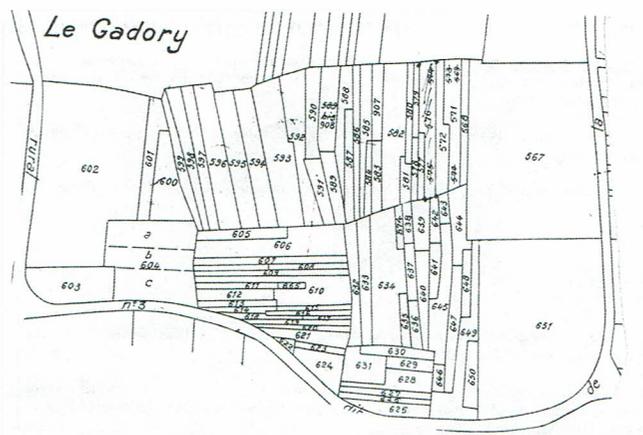
(d'après les archives paroissiales)



L'agriculture du XIX^e siècle à nos jours

En 1880, sur les 1 012 hectares déclarés agricoles, on trouvait 425 ha de terres, 368 ha de prés, 141 ha de vignes, 78 ha de landes, le tout réparti en 173 exploitations d'importance inégale, variant de quelques hectares à une trentaine pour la Bourgeaudière, la Grée, Villeneuve, et atteignant une centaine pour la ferme du château de Vair. Les terres étaient très morcelées, sauf dans les grandes exploitations. Les vignes étaient implantées dans des *clos* où chaque parcelle avait une servitude de *passage brouette*.

Les terres et prés étaient exploités en polyculture et élevage. Dans la vallée, on cultivait le lin pour ses fibres textiles, qui fut remplacé par le chanvre à partir de 1828 (culture encouragée par des subventions de l'Etat). Il y avait aussi la culture de l'osier qui servait à la fabrication de liens, paniers, nasses... L'excédent d'osier était vendu à des vanneries installées à Saint-Julien-de-Concelles. Une grande oseraie de 15 *quartiers* (environ 2 ha) fut exploitée dans la prée de la Paonnerie par le père Bely, vannier de Saint-Julien (sa cabane en pierre est encore visible dans la parcelle).



Le clos des Gadory avec sa multitude de parcelles de vigne imbriquées les unes aux autres

Au cours du XX^e siècle, comme partout, l'évolution des exploitations a été spectaculaire : en 1901, il y avait encore 130 exploitations ; en 1946, leur nombre n'était plus que de 76 avec 60 chevaux de travail, 200 vaches laitières, 145 bovins d'élevage, une cinquantaine de truies... On cultivait une centaine d'hectares de blé, en partie pour la vente, en partie pour *l'échange blé-pain*, une quarantaine d'hectares de vigne, une dizaine d'hectares de chanvre. Aujourd'hui, il n'y a plus de chevaux de travail, la production de porcelets a disparu. Il reste 8 exploitations : sept en polyculture et élevage et une en viticulture. La culture du chanvre, devant la concurrence des fibres synthétiques, a été arrêtée aux environs de 1960, suivie de celle de l'osier.

La pêche

La Loire était très poissonneuse, les pêcheurs gagnaient assez bien leur vie en vendant des poissons sédentaires (*poissons blancs*, carpes, tanches, perches, brochets...) et des *poissons migrateurs* (anguilles, saumons, aloses et lamproies). Emballée dans des paniers *mannequins* en osier, la pêche de saumons et d'aloses était expédiée à des mandataires, entre autres aux Halles de Paris par un train de denrées alimentaires qui arrêtait en gare d'Anetz à 17 heures. Elle était prête à la vente, sur le carreau des Halles, à 4 heures du matin. Le *poisson blanc* et les anguilles étaient vendus dans la campagne ou à des marchands de la région.

La commune aujourd'hui

Petite commune rurale jusqu'aux années 1970 avec 630 habitants en 1962 contre près de 2 000 actuellement, Anetz est devenue une commune résidentielle, enchaînant les lotissements à l'ouest du bourg, puis au sud, puis à l'est : les maisons de tuiles de style vendéen cohabitent désormais avec les toits pentus en ardoise de l'ancien bourg. Conservant une activité économique avec une usine, une zone artisanale, des artisans et quelques commerces, elle fait preuve de dynamisme grâce à ses nombreuses associations.

Véritable chance pour la commune, la large vallée inondable, heureusement inconstructible, est restée inconstructible avec un réseau étendu de chemins permettant des circuits dans des paysages typiques reconnus pour leur biodiversité. Quant au patrimoine bâti, l'intérêt architectural de l'ancien bourg est indéniable à la fois pour sa typicité et son unicité : il représente les racines de la commune et mérite une véritable politique de préservation d'autant qu'il est peu étendu. Une maison ancienne a été détruite en 1988 au cœur du bourg, ce qui a modifié radicalement le caractère fermé et le charme de la petite place. La superbe maison du bourgeois Gicqueau, devenue école et mairie en 1900, est désormais accolée de structures modulaires (réversibles).

Ce qui incite d'autant plus Anetz Environnement à poursuivre ses actions de recherche et de valorisation, car pour protéger, il faut aimer, et pour aimer, il faut connaître... Deux cales ont été restaurées, un conservatoire de l'osier vient d'être créé, des écocuides seront édités pour documenter les circuits locaux sur le patrimoine, enfin un écomusée est à l'étude avec la municipalité. Sur la lancée motivante de cet article, les auteurs pensent déjà à une notice historique plus complète et illustrée de la commune d'Anetz, petite par la taille, mais riche par son patrimoine. ■



Une carte de la rue de l'Eglise oblitérée en 1908...



et la même rue en 2009 qui a gardé son authenticité.